Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 056-200096469-20260907-20260709_03-DE

COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude Albert LEBRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 31/08/2026
Présents : Claude Albert LEBRIS, Hervé LE TEXIER, Valérie BERA, Magalie GAUTIER, Stéphane LE FUR, Catherine LE SOURNE, Yannick GUILLAUME, Pascal CADIO, Julie DARSEL, Véronique DUSSEUX, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yoann JEZO, Stéphane JOUANNO, Marina KOPILOVA, Vincent LANDAY et Jean-Pierre MAHÉO

Absente ayant donné pouvoir : Valérie SABLÉ à Viviane FADEL

Absent : Antoine LE QUÉRÉ

A été élu secrétaire : Viviane FADEL

CLECT Pontivy Communauté – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – Désignation représentant

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts (CGI), une Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT) est institué entre Pontivy Communauté et ses communes membres.

Cette commission est chargée d'évaluer les charges liées aux transferts de compétences, tant lors de leur transfert initial que lors de toute modification ultérieure du périmètre ou des compétences de l'intercommunalité.

Monsieur le maire souhaite nommer un remplaçant pour le représenter au sein de la CLECT. Monsieur le Maire propose Madame Magalie GAUTIER, étant Conseillère communautaire et membre de la Commission Finance au sein de Pontivy Communauté pour le remplacer. Ce représentant exercera ses fonctions pour la durée du mandat restant à courir de l'actuel conseil communautaire.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ACCEPTE de nommer Madame Magalie GAUTIER représente de la commune au sein de la CLECT de Pontivy Communauté.**

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 18
Votes : pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
C A LEBRIS

MAIRIE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC (MORBIHAN)